

Non aux suppressions de postes qui génèrent des heures supp !

Déclaration collective de refus des heures supplémentaires

Le gouvernement entend supprimer 9130 emplois dans le second degré dont 3500 par transformation en heures supplémentaires. Tandis que le nombre des postes aux concours s'effondre (- 56% déjà sur les 5 dernières années), la Révision Générale des Politiques Publiques frappera essentiellement l'Education nationale, taxée de 80 000 suppressions d'emplois sur les 160 000 annoncées de 2009 à 2012.

Au niveau académique ce sont 637 emplois que la loi prévoit de fermer. Mais le recteur dans son projet initial de DHG adressée aux collèges et aux lycées met la barre très haut en supprimant l'équivalent de 1178 postes. Il entend pousser les établissements à fermer le maximum de poste et à accepter l'augmentation de 42% des HS qu'il veut imposer aux enseignants en alourdissant effectifs et charge de travail.

Dans notre établissement, heures postes seraient supprimés dont par transformation en HS.

Sous couvert de rendre aux personnels le pouvoir d'achat perdu à cause du gel des salaires, le gouvernement fait le choix de sacrifier l'Education Nationale par une énième saignée dans les emplois. Notre ministre Xavier Darcos, qui appelle les enseignants à « payer de leur personne », laisse entendre qu'ils ne travaillent pas assez.

Nous informons par la présente nos administrations et hiérarchies locales, rectorale et ministérielle que, parce que nous refusons ces choix politiques, nous refuserons toute heure supplémentaire au delà de l'heure imposable par décret.

Etablissement

Commune

PRÉNOM	NOM	CATÉGORIE	DISCIPLINE	SIGNATURE

PRÉNOM	NOM	CATÉGORIE	DISCIPLINE	SIGNATURE

Etablissement

Commune

Adresser une copie de cette pétition à
SNES Créteil, 3 rue Guy de Goyon du Verger, 94112 Arcueil Cedex ou fax 01 41 24 80 61 ou par mel à s3cre@snes.edu